



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**N° 2021-57**

**Objet : Délibération portant sur l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale »**

Conseillers en exercice	29		Pour	27
Conseillers présents	21		Contre	
Quorum	15			
Conseillers représentés	6			
Suffrages exprimés	27			
Date de convocation	07/X/2021	L'an 2021, le 20 octobre à 19h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes « Les Coteaux Bordelais », légalement convoqués se sont réunis dans la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de Christian SOUBIE		
Date d'affichage	11/X/2021			
Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : <b>Patrick BONNIER</b>				

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Sandrine ALABEURTHE	Carignan de Bordeaux	X	
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire		Axelle BALGUERIE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Jean-Antoine BISCACHIPY	Tresses	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Hervé CAZENABE	Camarsac	X	
Christophe COLINET	Carignan de Bordeaux	X	
Céline DELIGNY - ESTOVERT	Pompignac		Hélène LE ROUX
Dominique DERUE	Bonnetan	X	
Roselyne DIEZ	Tresses	X	
Carlos FERREIRA DA SILVA	Sallebœuf	X	
Frédéric GARCIA	Fargues Saint Hilaire		Bertrand GAUTIER
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Thierry GENETAY	Carignan de Bordeaux	X	
Laurent JANSONNIE	Carignan de Bordeaux	X	
Emmanuel KERSAUDY	Sallebœuf	X	
Catherine LAGEYRE	Tresses		Jean-Antoine BISCACHIPY
Hélène LE ROUX	Pompignac	X	
Nathalie MAVIEL	Sallebœuf	X	
Frank MONTEIL	Carignan de Bordeaux	Abs	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Isabelle PASSICOS	Carignan de Bordeaux	X	
Natalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	Abs	
Gérard SEBIE	Pompignac		Patrick BONNIER
Marie Jeanne SOKOLOVITCH	Camarsac	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Christophe VIANDON	Tresses	X	
Loïc VIDAL	Pompignac		Emmanuel KERSAUDY

Affiché, le

22 OCT. 2021

N° 2021-57

**Objet : Délibération portant sur l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale »**

Considérant les travaux de la commission

Considérant l'avis du Bureau communautaire en date du 6 octobre 2021

Rapport de synthèse :

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche qui permet à une commune, ou une « structure intercommunale », de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Chaque année, l'Office français de la biodiversité soutient de nombreux projets d'ABC.

Un Atlas de la biodiversité communale est un inventaire des milieux et espèces présents sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'un territoire (élus, citoyens, associations, entreprises, ... ) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. La réalisation de cet inventaire permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle de ce territoire.

Plus qu'un simple inventaire naturaliste, un ABC est donc un outil d'information et d'aide à la décision pour les collectivités, qui facilite l'intégration des enjeux de biodiversité dans leurs démarches d'aménagement et de gestion.

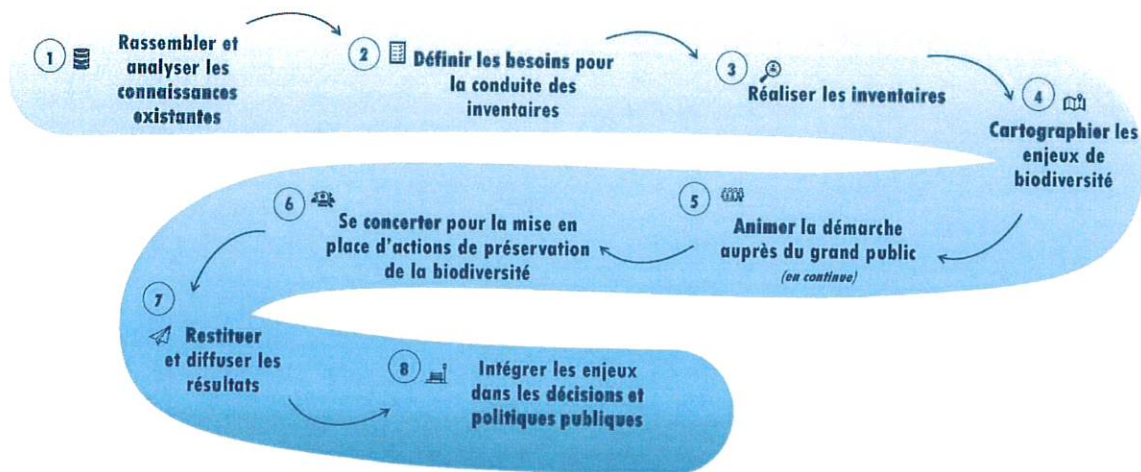
Afin de répondre aux objectifs visés, l'atlas de la biodiversité donne lieu à la production de trois types de rendus :

- la réalisation d'inventaires naturalistes de terrain au cours desquels sont produites des données d'observation et de suivi d'espèces et/ou d'habitats,
- la production de cartographie d'enjeux de biodiversité qui pourront être intégrés dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire,
- la production de publications, rapports ou annexes relatives à la mise en œuvre de l'ABC et des perspectives qui en découlent.

Ces productions doivent être livrées et rendues publiques

L'atlas de la biodiversité communale concerne toutes les communes et intercommunalités.

Le coût moyen d'un ABC mené sur 2 à 3 ans est estimé à 35 000 euros / an. Ce coût et cette durée varient en fonction de la superficie, du degré d'exhaustivité demandé et de la complexité écologique du territoire.



Depuis 2017, l'Office français de la biodiversité (OFB) lance chaque année un appel à projets afin d'aider financièrement les communes et « structures intercommunales » dans la réalisation de leur ABC. Cette aide peut atteindre 80% du coût de réalisation.

A ce jour ce sont près de 2 300 territoires qui sont déjà impliqués dans un ABC et, depuis le premier appel à projets, 273 projets en métropole et Outre-mer ont bénéficié d'un soutien financier de l'OFB.

Aux portes de la Métropole bordelaise, la Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » se caractérise par une diversité de milieux (péri-urbains, ruraux ...). La réalisation de cet ABC permettra d'avoir une vision particularisée et approfondie de ce territoire en matière de géodiversité et de biodiversité. Par le biais de cette étude, une réflexion sur les interactions biodiversité / activités humaines et biodiversité et changement climatique pourra être engagée. Dans le même temps, un examen minutieux des enjeux à relever quant à la préservation de tous les écosystèmes présents sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes, sera établi en prenant soin de solliciter et d'intégrer ses habitants dans cette démarche.

La Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » a notamment une compétence sur la protection de l'environnement et la valorisation du patrimoine. Avoir une vision globale du territoire, des unités paysagères qui le composent est une étape nécessaire pour construire un véritable projet communautaire au service de la biodiversité.

La Communauté de communes « les Coteaux Bordelais » souhaite améliorer ses connaissances des habitats naturels, d'associer sa population dans les démarches d'inventaire (par des méthodes participatives) afin de mettre en œuvre des actions de préservation voire d'améliorations, de ces sites d'intérêts répertoriés. Ce travail sera à porter à la connaissance de l'ensemble des élus du territoire et de la population.

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

1. De répondre à l'appel à projet « atlas de la biodiversité communale » initié par l'office français de la biodiversité
2. D'autoriser le Président à signer tous les documents utiles ainsi que de déposer les dossiers de subventions auprès des divers partenaires

Le Président :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux, 9 rue Tastet, 33000 Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Tresses, le 20 octobre 2021






Le Président  
Christian SOUBIE

Pour extrait conforme

# Bordereau de signature

## Délibération portant sur l'appel à projet « Atlas de la biodiversité communale »



Signataire	Date	Annotation
ws Coteaux Bordelais, <i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws	21/10/2021	 Visa
Michaël Ristic, <i>Parapheur DGS</i> <i>Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	 Visa
Christian Soubie, <i>Parapheur</i> <i>Président Coteaux Bordelais</i>	21/10/2021	 Signature  Certificat au nom de <u>Christian SOUBIE</u> (Maire, COMMUNE DE TRESSES), émis par <u>ChamberSign France CA3 NG Qualified eID</u> , valide du 14 avr. 2021 à 11:06 au 14 avr. 2024 à 11:06.
<i>Parapheur Coteaux Bordelais</i> ws		 Archivé

Dossier de type : Actes // Coteaux\_Bordelais\_DGS\_Président